

Année 2025

**Cours: Se re-connaître**  
**Les Statuts: parcours et miroir**

Samedi 11 janvier

leçon 1

Renata Simon, Francisco Canzani

Maria Voce

### Introduction

#### Francisco Canzani

Je suis un grand fan de l'UPM parce que c'est l'unique instance de formation de l'Œuvre qui arrive de manière capillaire dans le monde entier. Elle est fondamentale surtout pour les territoires où les membres, ceux qui font partie de l'Œuvre, où les membres de l'Œuvre sont peu nombreux et où peu de personnes peuvent nous aider dans les parcours de formation. Ces dernières années, nous avons vu que l'UPM est vraiment un siège privilégié pour transmettre des contenus populaires, simples mais profonds, utiles vraiment à tous, du premier au dernier membre de l'Œuvre de Marie.

#### Renata Simon

Nous pouvons nous demander le pourquoi du thème de cette année sur les Statuts : qu'est-ce que les Statuts ont à voir avec l'UPM ? Vous savez que dans un peu plus d'un an, en 2026, se tiendra l'Assemblée Générale de l'Œuvre de Marie, et nous devons bien nous préparer à cet événement, car l'Assemblée générale est l'organe de gouvernance le plus important de toute l'Œuvre. Par conséquent, une première réponse au pourquoi de ce thème est : bien connaître notre Œuvre telle que décrite dans les Statuts et arriver bien préparés à l'Assemblée générale.

Margaret y tient beaucoup.

Ces dernières années, elle a constaté que nos Statuts étaient peu ou pas suffisamment connus. Aujourd'hui, un mot clef est : "*participation*" à tous les processus importants ; c'est pourquoi chaque personne qui participe à l'Œuvre, c'est-à-dire chaque membre de l'Œuvre, est appelée à participer activement à cet événement de l'Assemblée, selon son rôle propre ; et cela requiert une compétence adéquate. Mais il y a une autre raison plus profonde : au cours de ces 17 années après le départ de Chiara pour le Ciel, nous avons parcouru un chemin de nouvelle configuration, d'actualisation aussi, comme nous le disons ; et de multiples parcours ont été entrepris ; et au beau milieu de ces parcours ressortent deux questions de fond : qui sommes-nous et où allons-nous ?

La question "*qui sommes-nous*" nous conduit à notre identité, en tant qu'Œuvre, à l'identité plus profonde qui doit ressortir au milieu de tous ces processus d'adaptation, d'inculturation ou de transformation. En d'autres termes, notre identité nous donne une physionomie particulière, différente de celle d'autres institutions, par conséquent, nous devons l'admettre avec humilité aussi, il s'agit d'une physionomie limitée. Nous ne serons donc pas appelés à nous lancer sur tous les fronts, s'il existe des spécialistes mieux préparés que nous pour y répondre. Chiara elle-même avait défini les Statuts généraux comme la carte d'identité de l'Œuvre.

Nous pouvons également dire que les Statuts sont un peu ce qu'est une Constitution pour un État. Chaque nouveau gouvernement doit se refléter à nouveau dans la Constitution, y compris dans les processus de réforme qu'il entreprend, et voir toujours comment ils sont et s'ils reflètent la Constitution. Et ces changements, même éventuellement d'une Constitution, font l'objet d'un examen particulier.

### **Francisco Canzani**

Le titre du cours de cette année a comme deux significations, il fait allusion à deux images : l'une est celle du miroir. Se reconnaître devant un miroir : les Statuts sont comme le miroir de notre vie. Se reconnaître et probablement aussi ajuster un peu sa cravate, mieux se coiffer, c'est-à-dire essayer de capter dans cette image ce qui peut être amélioré. Puis, se reconnaître signifie aussi se connaître de nouveau, c'est-à-dire apprendre à connaître une réalité que nous connaissons partiellement, mais qui a besoin d'être approfondie. Il y a besoins d'un approfondissement. Et cet approfondissement se fera en cinq cours, dans un parcours qui a toute une cohérence interne, de l'Évangile à la Règle. L'Évangile est notre première Règle, mais ensuite il y a aussi les règles, les Statuts dans notre cas. Ensuite le parcours que l'Église a fait pour comprendre comment nous pouvons appliquer l'Évangile dans des contextes particuliers, selon des charismes particuliers, et comment ce parcours a été vécu dans notre charisme.

Quelle est l'histoire de nos Statuts ?

Pourquoi sommes-nous arrivés aux Statuts que nous avons aujourd'hui ? Et quel est le parcours que Chiara et les premiers membres du Mouvement - mais pas seulement -, que toutes les communautés et le Mouvement dans le monde, ont fait. Ce cheminement de l'Église ne concerne pas que nous, il y en a beaucoup d'autres qui ont... Quelles sont les expériences des autres, quels sont leurs parcours ?

Ensuite un cours très important sur « Règle et liberté » ou « Règles et libertés » au pluriel ; c'est-à-dire dans quel sens les Règles ne nous asservissent pas mais au contraire nous libèrent.

Et, pour terminer, quelques clés de lecture de nos Statuts. Comment apprendre à les lire, tout en sachant qu'ils ont un langage juridique qui n'est pas accessible à tous ; mais ce parcours nous aidera à comprendre quelques clés de lecture, je le répète, qui nous aideront tous à les avoir en mains, à les lire et à les comprendre.

### **Renata Simon**

Qu'attendons-nous alors de ce parcours d'UPM ? Sans aucun doute, comme nous l'avons déjà dit, une connaissance approfondie de qui nous sommes et, par conséquent, d'où nous voulons aller, et de ce qui nous caractérise en tant qu'Œuvre par rapport à d'autres Œuvres et Mouvements. Ensuite, avec cette meilleure connaissance, savoir bien nous intégrer dans le parcours synodal que l'Église catholique a entrepris. En outre, je pense que cela nous aidera aussi à avoir une meilleure capacité de discernement en ce qui concerne nos champs d'action et d'engagement en faveur de l'humanité qui nous entoure. Enfin, peut-être qu'en nous réaffleurera aussi une nouvelle gratitude envers le charisme et son incarnation dans cette Œuvre. Et peut-être, pourquoi pas, une passion renouvelée pour nous engager dans sa mission : « *Que tous soient un.* »

### **Maria Voce, Emmaus**

*Je voulais te demander, à toi qui as vécu en contact étroit avec Chiara pour la rédaction des Statuts, quelles recommandations tu nous donnerais pour les aborder de manière juste et bien connaître nos Statuts ?*

Vous voulez connaître les Statuts ? La première chose que je vous dirais, c'est : prenez-les en main. Prenez ce précieux fascicule - précieux justement parce qu'il contient les Statuts - et regardez-le : commencez à le regarder à partir de la couverture. Regardez ce fil d'or qui court tout autour de la couverture ; pour Chiara, il en indiquait la préciosité. Lisez-les, commencez à les lire ; lisez-les en priant l'Esprit Saint ; mais je dirais surtout, mettez-vous à l'écoute de l'Esprit Saint. Lui seul peut vous faire découvrir la lumière qu'il contient. Et ce qui vous aidera aussi - si vous pouvez, quand vous pouvez – c'est de les lire avec quelqu'un pour avoir Jésus au milieu. Lisez-les avec Jésus au milieu de vous !

En l'ouvrant, qu'y a-t-il ? Vous trouvez, d'abord, les décrets d'approbation, qui indiquent l'insertion des Statuts dans l'Église et garantissent que les Statuts demeurent, qu'ils peuvent demeurer à jamais vivants. Et puis, tout de suite, la chose la plus précieuse, je dirais : le préambule à toute autre règle ; et je voudrais la lire avec vous.

Elle dit : « *La charité mutuelle et constante, qui rend possible l'unité et apporte la présence de Jésus dans la collectivité, fonde dans tous ses aspects la vie des personnes qui font partie de l'Œuvre de Marie. Norme des normes, elle est le préambule de toute règle.* » Signé par Chiara. Chiara Lubich.

Et cela me semble très beau parce que, déjà, c'est le préambule de toute autre règle donc toute règle [quelle qu'elle soit] est sans effet s'il n'y a pas ce préambule. Et puis, souligne Chiara, la norme des normes ; c'est donc la norme qui sous-tend les Statuts. Cette norme est la charité mutuelle et constante. En d'autres termes, s'il n'y a pas la charité mutuelle et constante, même les Statuts sont lettre morte, ils ne valent rien. Et si ce qui ressort en les lisant et surtout, naturellement, en les vivant, ne se traduit pas pour nous par la charité mutuelle constante, alors les Statuts sont lettre morte. Et si les Statuts meurent, l'Œuvre meurt ; ils ne peuvent donc pas mourir.

*Je voulais te demander si tu as encore dans le cœur un mot que tu dirais à quelqu'un qui n'a jamais lu les Statuts, peut-être parce qu'il ne se sent pas attiré par un texte qui peut lui sembler trop juridique.*

Et bien je peux vous comprendre. Moi non plus, je n'ai jamais été attirée par le juridique en tant que tel. Et Chiara certainement non plus. Avec Chiara, nous cherchons à saisir dans les Statuts - la possibilité – c'est cela la signification et la valeur des Statuts -, la possibilité d'être guidés, conduits par la main pour incarner, actualiser et approfondir le charisme. Et nous pourrions ainsi - si nous découvrons cela - subvenir aux besoins de l'humanité d'aujourd'hui et de toujours, comme le ferait Chiara. Et lorsque je parle d'humanité, je me réfère bien sûr à toute l'humanité. Au sens large, je me réfère à l'humanité dans laquelle se trouvent également l'Église, les Églises, les dialogues. Et tous, tous, comme le pape François le dit et ne cesse de le répéter ces derniers temps. Car les besoins changent. Ils changent de temps en temps, ils changent toujours en fonction des époques. Le charisme, s'il est vécu, nous éclaire afin que nous puissions répondre aux besoins de chaque époque. Pensez donc, si les statuts ne sont pas précieux... s'ils ont cette capacité. Et donc ils sont immortels. Immortels tant que Dieu veut que le charisme opère, c'est-à-dire toujours. Et alors de l'avant, ensemble !

Samedi 11 janvier

leçon 1

Lucia Abignente, Fabio Ciardi, Adriana Cosseddu

## Ne laisse que l'Évangil

*Pour commencer, un article [des Statuts] qui te tient particulièrement à cœur ?*

### Lucia Abignente

Eh bien, je dirais sans hésiter le préambule des Statuts, parce que c'est le fondement, la base de notre vie, dans tous ses aspects... y est-il écrit. Et une chose me semble très significative : ce préambule qui dans son contenu était présent(e) parfois sous une forme implicite dans les règles des années 50, mais constamment présent ; dans les derniers Statuts, Chiara a voulu apposer à ce préambule sa signature. Un fait significatif qui confirme également ce qu'elle nous disait les dernières années [de sa vie] : « *Qu'est-ce que je vous laisse en héritage ? Je vous laisse Jésus au milieu [de nous], le fruit de ce charisme marial.* »

Et alors on comprend encore mieux ce choix, sur lequel elle a réfléchi - ce n'est pas un choix fortuit – qu'elle a fait lors de la rédaction des derniers Statuts, à savoir donner un ordre différent aux points de la spiritualité, comme il ressort de l'article 8, où à la fin, elle a parlé de Jésus au milieu et là, elle dit que Jésus au milieu de nous est le point de départ, réalité toujours présente sur le parcours des membres du Mouvement et, de manière spéciale, point d'arrivée. Il est donc vraiment le principe, et le préambule est une présence constante, c'est *toujours* lumière : pour l'aujourd'hui du Mouvement, comme il l'a été pour Chiara et tout au long de ces années, et c'est aussi une lumière pour l'avenir.

*Mais approfondissons ensemble la connaissance de ces Statuts et de notre histoire. L'Église en effet, a toujours été enrichie par différents charismes. Mais alors, comment le charisme de l'unité de Chiara s'insère-t-il, avec sa spécificité, dans ce parcours ?*

### Lucia Abignente

Eh oui, les charismes sont véritablement des dons de Dieu, des dons de Dieu spéciaux, providentiels, qui très souvent nous surprennent parce que, précisément, nous ne les attendons pas et ils donnent un nouvel élan à la vie. Dieu accompagne le cheminement de l'Église, il accompagne le cheminement de l'humanité, il entre dans l'histoire à travers ses dons, et ce n'est pas un hasard si cette découverte lumineuse, du testament de Jésus, que Chiara a faite avec ses premières compagnes a pour toile de fond la réalité de la guerre. C'est précisément dans ce contexte déchirant de division que, presque paradoxalement, elles choisissent le testament de Jésus comme, je cite, « *seule référence de leurs vies* ».

Dans le don que Dieu a fait à Chiara, l'Église, après l'avoir étudié en profondeur, a reconnu un charisme. Tu me demandes, mais comment ce charisme s'insère-t-il dans le parcours plus vaste ?

Je pense que nous tous qui participons à l'Université Populaire Mariale sommes au moins une fois tombés sur cette page très significative, dans laquelle Chiara décrit - et on pourrait même dire

contemple - la floraison des charismes au cours des siècles. Elle en parle comme un Christ déployé dans le temps. Elle dit :

« Chaque famille ou ordre est, en quelque sorte, l'incarnation particulière d'une expression de Jésus, d'une de ses attitudes, d'un événement de sa vie, d'une de ses souffrances, d'une de ses paroles<sup>1</sup>. »

Une même racine, donc, unit tous les charismes : c'est la racine évangélique. Et la Parole que Dieu a voulu remettre à Chiara est l'unité. L'article n°4 des Statuts l'exprime très bien. Lisons-le :

« L'Œuvre de Marie, du fait de son lien particulier avec Marie et de sa ressemblance avec l'Église, concourt à rétablir la communion pleine et visible entre toutes les Églises et Communautés ecclésiales et à orienter au Christ l'humanité entière, en réalisant la fraternité universelle.

L'unité, qui est son caractère distinctif, marque son esprit, ses buts, sa structure et son gouvernement. »

Il est beau de voir comment, même en un seul article, le langage juridique arrive à exprimer tout le charisme, il nous donne ce large horizon qui embrasse l'humanité on y parle également de fraternité universelle.

L'unité, nous le savons, est avant tout un don de Dieu et aussi une note caractéristique de l'Église. Alors on peut dire, elle n'est pas la prérogative ou « monopole » d'un seul groupe dans l'Église ? Non absolument pas. Et là il me semble que le [verbe] « *concourir* » de l'article n°4 : « *L'Œuvre de Marie concourt* » l'exprime bien parce qu'il dit que l'Œuvre de Marie n'est pas seule, mais qu'elle correspond au don qu'elle a reçu, en donnant cette contribution.

Et dans quel sens parler de nouveauté ? Revenons aux origines du Mouvement. Nous savons que, dans une expérience qui est en effet commune aux fondateurs, l'Esprit met l'accent sur certaines paroles, et il en a été ainsi pour Chiara, il le souligne avec une telle force, qu'elle [Chiara] nous disait : nouvelle, la découverte de Dieu Amour, nouvelle, la découverte de l'Évangile, nouveau cette révélation même de Jésus abandonné, tout nouveau ! Nouveaux également cette compréhension et cet élan de vivre pour l'unité. Le tout accompagné d'une lumière à laquelle Chiara a donné, nous le savons, le nom d'Idéal avec un I majuscule.

En même temps, est affirmé aussi qu'il n'y a rien de nouveau. Rappelons-nous lorsque Chiara disait : nous voulons être chrétiens et c'est tout. Elle a aussi éprouvé une certaine réticence quand l'archevêque a demandé une forme juridique qui a ensuite donné naissance au Statut de 1947 - on parlait déjà alors de Statut, même s'il s'agissait du « *Statut des Focolari de la charité, Apôtres de l'unité* ». L'archevêque avait perçu quelque chose de nouveau, même si c'était à l'état embryonnaire, dans ce qui était en train de naître. Et Chiara a répondu, par obéissance.

Alors comment devons-nous comprendre cette apparente contradiction ? Je pense que c'est justement la confirmation d'un charisme authentique. Parce qu'un charisme est toujours porteur de quelque chose de nouveau, mais il se greffe sur l'histoire de l'Église, sur la Tradition. Alors rien de nouveau c'est vrai, mais tout est nouveau également, comme l'est toujours l'Évangile, que l'Esprit nous rappelle avec son souffle. Ce n'est pas un hasard si le charisme de Chiara est arrivé par un souffle de l'Esprit précisément dans les années qui ont précédé le Concile Vatican II et la découverte de l'Église comme communion. Et alors on comprend la sagesse de Chiara, dans l'insistance à toujours nous rappeler que si nous devons définir en un mot le charisme, ce mot est "unité" : l'unité

---

<sup>1</sup> Christ au cœur des siècles, Nouvelle Cité 1995 ; introduction p.13.

exprime le don que Dieu a fait au Mouvement, en relation avec ceux dont il a enrichi l'Église au cours des siècles

« L'unité - disait Chiara - est notre vocation spécifique, l'unité est ce qui caractérise le Mouvement, l'unité et non pas d'autres idées ou mots qui peuvent, d'une certaine manière, exprimer d'autres divines et splendides façons d'aller à Dieu. »

Dans l'unité, mot synthèse du Mouvement, Chiara voit contenue la caractéristique spécifique du charisme et donc aussi sa nouveauté.

L'unité est donc un don de Dieu et c'est aussi notre vocation spécifique. Mais à nous, alors, que nous est-il demandé ? Quelle est notre contribution ?

### **Lucia Abignente**

Je dirais surtout, avant tout, prendre conscience de ce don spécifique du charisme. Et le numéro 11, d'un document de l'Église qui a quelques années mais est toujours actuel, la *Mutuae Relationes* me semble en ce sens vraiment significatif, et lumineux. Il y est dit que le

« le "*charisme des Fondateurs*" se révèle comme une expérience de l'Esprit transmise à leurs disciples, pour être vécue par ceux-ci, gardée, approfondie, développée constamment, en harmonie avec le corps du Christ en croissance perpétuelle ».

Nous ne pouvons pas nier que Chiara, précisément par son charisme spécifique, nous a transmis à tous l'expérience qu'elle vivait aux différents moments de sa vie. Il nous appartient maintenant de *vivre*, de *préserver*, d'*approfondir* et de *développer* constamment le charisme que Dieu nous a donné de rencontrer et qu'ensuite, nous avons accueilli. Les verbes utilisés, de même que l'adverbe "*constamment*", indiquent un programme exigeant et splendide auquel nous sommes tous appelés et on pourrait s'arrêter longuement pour y réfléchir et, d'une certaine manière, cela a été fait.

Je pense que ce sont des verbes très précieux, aussi pour l'année d'UPM que nous commençons, parce qu'ils nous aident à entrer dans la réalité des Statuts, je dirais sur la pointe des pieds, en saisissant avec gratitude à la fois la beauté (En fait, beaucoup de personnes extérieures nous le disent) et le caractère exhaustif des Statuts, mais aussi à saisir à quel point le langage juridique exprime le charisme et comment les Statuts nous donnent la physionomie d'une réalité ecclésiale que Chiara a su engendrer dans la fidélité à Dieu.

J'aime l'histoire, je pense que vous le savez n'est-ce pas ? Il me semble que rien autant que le parcours souffert jusqu'aux Statuts définitifs – qui ont été précédés de 7 règles – ne témoigne à quel point a été authentique l'engagement de Chiara à suivre la « *partition écrite au Ciel* » pour ensuite jouer cette musique sur terre, c'est-à-dire pour réaliser l'Œuvre aussi dans sa structure, selon le dessein de Dieu.

C'est à nous, à ceux qui viendront après nous, qu'il revient de connaître et de comprendre tout cela, d'approfondir toujours plus et de *développer* constamment l'Œuvre en harmonie avec ce que Chiara a fait.

Ces jours-ci, je relisais une lettre de Chiara de 1948, elle avait alors 28 ans, elle écrivait à un religieux, le père Bonaventura, qu'elle appelait « *son premier fils religieux* » ; il lui avait demandé des nouvelles détaillées du Mouvement. Et Chiara avait répondu : « *Il me faudrait des volumes. Quand Dieu agit, ce sont des merveilles qui sortent de Ses mains.* » Rappelant l'exhortation de Ste Catherine [de

Sienna] qu'elle aimait beaucoup : « *Ne vous contentez pas de petites choses parce que Dieu, Lui, en désire de grandes !* »

Chiara poursuit :

« Laissons-le agir. N'entravons pas sa toute-puissance avec la mesquinerie de "nos" vues à nous [...]. Notre unique livre - *unique souligné* -, est l'Évangile. En particulier la prière que Jésus adresse au Père. [...] Il sait que nous ne désirons rien d'autre que réaliser son Testament comme la meilleure expression de notre amour pour Lui. Il le fera à travers nous. Nous, nous sommes toujours en train d'exécuter les détails de ce merveilleux dessein – *déjà à l'époque, elle parle de dessein de Dieu* -. Nous verrons depuis l'Au-delà ce que nous aurons fait et ce sera le début d'une Unité qui devra lier tout le monde avec le doux lien de l'Amour. »

Et elle continue :

« Ici-bas nous commençons le travail. De là-haut nous le continuerons à travers les âmes qui nous suivront »

C'est donc à nous de continuer ce travail en communion avec elle.

*y a-t-il dans les Statuts un article qui te tient particulièrement à cœur ?*

### **Padre Fabio Ciardi**

L'article – je donne le numéro non ? – l'article numéro 64. Le choix est très personnel, car il commence par la citation de ma parole de vie : « Car Dieu n'aime que celui qui vit avec la Sagesse » (Sg 7,28)

Il s'agit d'un article qui parle de la Sagesse. La Sagesse ce n'est ni l'étude, ni la science, ni la culture. La sagesse, c'est vraiment entrer en Dieu et contempler Dieu, savourer Dieu, vivre de Dieu.

Cet article dit en substance que pour avoir la Sagesse il faut vivre toute la spiritualité.

En effet, en quelques lignes est expliquée toute la spiritualité, car il commence en disant tout d'abord que la Sagesse, elle se demande avec la prière (et cela nous met déjà en Dieu et nous fait faire le choix de Dieu).

Et puis il dit que pour avoir la Sagesse il faut vivre toutes les paroles de Jésus, et donc nous avons là la Parole de vie, qui est centrale dans la spiritualité.

Vivre la parole de vie, vivre la volonté de Dieu.

Et pas seulement : pour avoir la Sagesse il faut suivre Jésus jusqu'au bout, prendre sa croix chaque jour et Le suivre. Il y a donc ici la réalité de Jésus abandonné. En vivant Jésus abandonné on devient sage de sa Sagesse.

Et puis l'article dit qu'en suivant Jésus abandonné, en vivant avec lui, on a l'Esprit Saint avec ses dons. Et puis, en vivant ainsi, en vivant la volonté de Dieu, en vivant l'amour, nous avons Jésus au milieu de nous et Il est la Sagesse, Il illumine nos cœurs et nous dit comment vivre.

En résumé – je me suis étendu alors que l'article est très court – l'article contient la synthèse de toute la spiritualité et dit que la spiritualité conduit à la Sagesse. La Sagesse est le fruit de la spiritualité. La spiritualité nous conduit à savourer Dieu, à vivre en Dieu. C'est pour cela que cet article me plait.

*La règle (dans les statuts) ne risque-t-elle pas de se substituer à l'Évangile ?*

**Padre Fabio Ciardi**

*Moi, en général, quand je lis un livre, je saute l'introduction.*

Parce que j'aime avoir un contact direct avec le livre. Je lis le livre et puis, éventuellement, après je vais lire l'introduction, quand je suis déjà entré dans la réalité du livre. Voilà... une Règle est une introduction à l'Évangile. C'est pourquoi j'aime lire d'entrée l'Évangile et puis aller ensuite en lire l'introduction, la Règle.

Si on achète un livre et qu'on s'arrête à son introduction, on a perdu 100% du livre. Donc une Règle est une explication de l'Évangile, une introduction à l'Évangile. La Règle t'accompagne pour que tu puisses entrer dans la réalité de l'Évangile ; il est donc absurde de donner beaucoup de valeur à une Règle et puis d'oublier à quoi elle sert.

Historiquement il a pu parfois y avoir ce danger. Au début XXème siècle, dans les années 50, un livre réputé a fait école, son titre *Le culte de la Règle*. Rien que ces mots « le culte de la Règle » c'est comme dire « le culte de l'introduction » ...

Mais aujourd'hui, il me semble que la situation est inverse.

Après le Concile il y a eu un gros travail pour rénover les règles, les statuts. On y a consacré beaucoup de temps : commissions, études... et puis finalement, après tout ce travail, la règle sort et on la met dans un tiroir. C'est un risque très important. Il ne me semble pas qu'aujourd'hui la règle soit surévaluée, au contraire, elle est plutôt oubliée.

Nous, Oblats de Marie Immaculée, en 2026, nous fêterons les 200 ans de l'approbation pontificale de notre Règle et, dès maintenant, nous avons commencé à être attentifs à la règle, à la reprendre en mains, à la relire, à la commenter entre nous, à nous communiquer ce qu'elle nous dit.

C'est pourquoi il me semble important de reprendre en mains la Règle.

*Pour les différents fondateurs, la règle a toujours eu, me semble-t-il, une grande importance. Pourrais-tu nous relater un peu dans le détail, ce que la règle a signifié pour les différents fondateurs ?*

**Padre Fabio Ciardi**

Le monachisme naît sans Règle. Habituellement on fait remonter la naissance du monachisme à saint Antoine du désert. Étant donné qu'il était seul il n'avait pas de Règle, ou mieux, il avait l'Évangile comme unique Règle. Saint Athanase, qui a écrit sa biographie, indique que le cœur d'Antoine était une bibliothèque et que dans cette bibliothèque il y avait tous les livres de la Sainte Écriture ; il ajoute : « aucune parole d'Évangile ne tombait par terre car Antoine les recueillait et les vivait toutes, car sa règle c'était l'Évangile. »

Après lui, après sa mort, naissent des groupes de moines et alors Athanase, le grand évêque du lieu où est né le monachisme – l'Égypte – écrit une règle pour les moines. Quelle est cette règle ? C'est une biographie. C'est le récit de la vie d'Antoine. Athanase comprend que la règle veut dire voir comment on vit l'Évangile. Concrètement comment on vit l'Évangile. Alors, à tous les moines de son grand diocèse, qui était l'Égypte tout entière, il dit « comment vit-on l'Évangile ? Je vous le dis : je vous raconte l'histoire d'Antoine ». Et en racontant l'histoire d'Antoine, il raconte comment on entre dans l'Évangile.

Donc, vous voyez que la règle est toujours perçue comme une introduction à l'Évangile. Avec l'arrivée de Pacôme, c'est alors la véritable naissance des communautés monastiques. Si nous lisons la règle qu'il a écrite – car finalement il a écrit une règle – nous restons un peu déçus, car il s'agit de normes très pratiques telles que comment on vit ensemble, comment on mange, où l'on va, ce que l'on fait ou ce qu'il ne faut pas faire... Il n'y a rien de spirituel. Si nous demandions à Pacôme : « Comment se

fait-il que tu as écrit pour tes moines une règle si terre à terre, sans rien de spirituel ? ». Il nous regarderait l'air scandalisé et nous dirait : « Et alors ? Mais la règle c'est l'Évangile. Je n'ai pas écrit une Règle, la Règle c'est l'Évangile... Moi je donne seulement quelques règles pratiques pour vivre ensemble ».

Et puis, au fil des siècles les règles se développent toujours davantage. Cette introduction à l'Évangile devient toujours plus complète, toujours plus belle, toujours plus profonde. Pensez à saint François. Lui aussi ne voulait pas écrire de règle, mais lorsqu'il l'a écrite, avant de mourir, il a dit dans son testament : « Ne changez pas ma Règle parce que c'est vraiment mon expérience. Alors suivez, ne dites pas : "mais je pense comme ci, je pense comme ça". Vivez comme c'est écrit ».

Donc ils sont convaincus - les saints, tous - que leur règle n'est vraiment qu'une introduction à l'Évangile.

*Pour Chiara Lubich, qui nous a toujours dit qu'elle ne nous laissait que l'Évangile, quel sens avait donc les statuts ?*

### **Padre Fabio Ciardi**

C'est génial. C'est génial car on voit que Chiara se réfère à la tradition antique, que je vous ai à peine esquissée. Oui, pour Chiara la Parole de vie est fondamentale, centrale ; l'Idéal naît quand, ensemble dans les abris, elles ouvrent l'Évangile et lisent l'Évangile.

Saint François, quand il a ouvert l'Évangile, a été frappé par certaines paroles d'Évangile : « Allez deux par deux sans rien emporter avec vous ». Il s'est dit : « C'est ce que je veux. C'est ça l'Évangile que je veux vivre, c'est comme ça que je veux vivre. »

De même Chiara, quand elle ouvre l'Évangile et lit le Testament de Jésus, l'amour réciproque, l'unité, la présence de Jésus au milieu de ceux qui vivent l'amour réciproque, elle dit : « C'est ce que je veux, ceci est notre vie ». C'est donc vraiment génial de se référer à l'Évangile ; c'est génial mais ce n'est absolument pas original.

Le fait de dire : « je vous laisse seulement l'Évangile », tous les fondateurs l'ont dit. Chiara s'insère dans une tradition de l'Église et en cela elle n'est pas nouvelle du tout.

La première grande Règle, celle de Basile, qui régit encore tout le monachisme oriental, Basile ne l'a jamais appelé Règle. Ce que nous appelons aujourd'hui « la Règle », la grande Règle de Basile, lui il ne l'a jamais appelée Règle et s'il savait qu'aujourd'hui nous l'appelons Règle, il se retournerait dans sa tombe. Car il avait en main ce qu'il considérait comme sa Règle : les morales. Un texte qu'il avait toujours avec lui.

Quand j'ai commencé à étudier ces choses, je suis allé à la bibliothèque pour chercher ce livre qu'il avait toujours avec lui. J'ai été fortement déçu. Ignorant que je suis, - je le suis un peu moins qu'hier - j'ai été fortement déçu car j'ai découvert que ce grand livre dont il parlait toujours, son grand livre, sa grande règle, c'était simplement la transcription de 1500 versets du Nouveau Testament.

Puis je me suis dit : « Mais ça, je peux aussi le faire, mais quel livre est-ce ! ». C'est alors que je me suis rendu compte de la grandeur de Basile. Qu'il avait le Nouveau Testament comme règle. Et ce que nous appelons règle, ce sont les réponses qu'il donnait à ses amis, ses amies, ses frères et sœurs. Quand ils étaient ensemble, ils lui demandaient : « Père ? Peux-tu nous expliquer comment vivre le premier commandement "aimer Dieu" ? » Et il l'expliquait et ils prenaient des notes.

« Père, peux-tu nous expliquer comment vivre ?... » Et c'est devenu la règle.

Tu vois, la règle, encore une fois, c'est l'explication qu'il a donnée de l'Évangile. Mais il n'a pas laissé cette règle. Il a laissé ses 1500 versets du Nouveau Testament. Et cela s'applique un peu à tout le monde.

Pense à la grande règle qui guide tout l'Occident, la règle de saint Benoît, savez-vous comment elle se termine ?

Cette grande règle se termine en disant : « Il s'agit d'une règle pour les débutants, pour ceux qui ne savent pas encore faire les premiers pas ; mais pour ceux qui continuent dans la vie, pour ceux qui veulent vraiment atteindre la perfection, s'il vous plaît, orientez-vous vers le Nouveau Testament ». Saint Benoît laisse donc sa règle aux débutants, pour qu'ils commencent à faire les premiers pas, mais ensuite, pour courir, il faut le Nouveau Testament.

Donc Chiara est géniale en disant cela, mais ce n'est pas original, heureusement, parce qu'elle continue une très belle tradition qui accompagne toute l'Église.

*y a-t-il un article des Statuts qui te tient particulièrement à cœur ?*

### **Adriana Cosseddu**

Je peux dire que chaque article est d'une beauté extraordinaire et qu'il n'est donc jamais simple de faire un choix. Cependant, m'est venu à l'esprit l'article 2 des Statuts, que j'aimerais lire avec vous, parce que c'est là que nous trouvons l'explication, le cœur de cette double dénomination, Mouvement des Focolari - Œuvre de Marie. Il dit ainsi :

« Le Mouvement des Focolari porte le nom d'Œuvre de Marie parce que sa spiritualité caractéristique – comme Marie, elle donne le Christ spirituellement au monde –, la diversité de sa composition, sa diffusion universelle, ses rapports avec des chrétiens de diverses Églises et Communautés ecclésiales, avec des personnes de diverses croyances et même sans options religieuses, ainsi que sa présidence laïque et féminine montrent qu'il existe un lien particulier entre elle et Marie, mère du Christ et de tout homme. L'Œuvre de Marie désire être, autant que possible, une présence de Marie sur la terre, pour ainsi dire sa continuation. »

Il me semble que c'est là le cœur même de cette définition, et Chiara écrivait déjà dans son Journal : « *En '49 j'avais compris que le dessein de Dieu sur nous était d'être 'une petite Marie', égaux en tout à la mère. Plus tard, j'ai compris que Jésus voulait que nous la revivions sur terre [...] C'est-à-dire dans l'unité avec les autres, et aussi individuellement.* »

Et ici revient notre donner « *Christ spirituellement au monde* », mais – comment ? -, pour êtreindre toute l'humanité, comme Marie, qui est « *Mère de tous et de chaque homme* ». C'est un regard nouveau sur Marie. Et c'est elle qui nous ouvre le cœur à la dimension de la fraternité universelle ; mais son amour est pour tous, son amour est pour chacun. Et alors, je l'imagine très attentionnée envers nous, envers chacun de nous, dans une proximité qui prend sur elle nos besoins, nos nécessités, forte des promesses qu'elle chante elle-même dans le Magnificat et qu'elle nous livre comme la possibilité pour nous de réaliser la révolution sociale. Alors, en un mot je dirais, si je devais résumer cet article : Marie nous enseigne ce qu'est l'amour.

*Si nous voulions condenser tout le message des Statuts en quelques mots, ce n'est pas facile ; toi, que nous dirais-tu ?*

### **Adriana Cosseddu**

Je dirais que pour apprécier quelque chose ou quelqu'un, il faut avant tout le connaître, la connaître, et il me semble pouvoir dire qu'il est important de découvrir aussi dans les Statuts, la racine la plus cachée, celle qui maintient la diversité de l'Œuvre dans l'unité. Et pour faire cela, je voudrais recourir à une image qui est celle de l'arbre, auquel Chiara elle-même, dès 1949, comparait l'Œuvre ; elle la voyait ainsi : pensons à la structure de l'arbre, il y a une racine, qui vit cachée mais donne naissance au tronc, qui devient la « *structure portante* ». Puis du tronc naissent les branches, elles sont toutes différentes, diversifiées entre elles. Et ce n'est autre que cette variété de l'Œuvre qui s'exprime ensuite dans les subdivisions, dans les mouvements.

Et puis il y a les fleurs qui bourgeonnent en continuation, qui disent la nouveauté constante et que je me plais à considérer comme la beauté du vêtement extérieur. Et puis la sève qui coule, qui nourrit, qui fortifie. Et que peut être cette sève ? La vie. La vie qui se fonde sur l'amour réciproque, ce que Chiara explique déjà dans le préambule des Statuts. Et cela m'a frappé parce que cet *être l'amour réciproque* sur cette page, qui est la première page, me rappelle les mots que Chiara répétait toujours : « *La vie précède le droit.* »

Et alors, que nous transmettent les Statuts aujourd'hui ? Je dirais : simplement la vie. À cet égard, une autre comparaison me vient à l'esprit, celle des Constitutions qui fondent la vie des différents pays. Que contiennent les Constitutions ? Les principes généraux, les droits, les devoirs des citoyens. Ils expliquent ensuite ce qu'est le gouvernement de l'État, ce qu'est aussi l'organisation, la structure des territoires. Il peut en être de même pour nous, à travers les Statuts. Nous sommes nous aussi un peuple, un peu original, parce qu'un peuple né de l'Évangile ; il n'est pas délimité par des frontières, parce qu'il vit jusqu'aux confins de la terre, dans la diversité des peuples et des nations.

Sa liberté est assurée par l'écoute de "*cette voix*" : la voix d'un Père qui est Amour et qui aime tous ses enfants, sans faire de préférences. Et l'égalité est inscrite dans la valeur incommensurable de chacun, considéré comme un autre Jésus, Jésus l'un pour l'autre, sans différences.

Alors, comme tout Statut, les Statuts de l'Œuvre aussi nous disent notre *devoir être* ; Ils décrivent ce que j'aime imaginer - Chiara aussi l'a appelé ainsi-, comme notre carte d'identité ; la carte d'identité nous présente, elle contient nos traits essentiels, sous forme brève et concise.

Et quel est donc le contenu des Statuts en tant que carte d'identité ? Ils possèdent toutes les caractéristiques que nous avons mentionnées, mais ils y ajoutent un quelque chose : la dimension mystique ; c'est une norme très originale que Chiara nous transmet, c'est la présence de Jésus, de Jésus présent parmi nous ; à lui sont finalisés les points de la spiritualité, c'est Lui qui guide l'Œuvre. Et j'aime rappeler certaines expressions de Chiara qui nous aident précisément à saisir le sens le plus vrai, le plus profond, je dirais même la beauté, au-delà de l'aspect juridique. Pour Chiara, elles exprimaient la règle des règles, la norme des normes, qui est conservée, où ? En Jésus au milieu de nous. Ce n'est donc pas une forme juridique, c'est la vie ; ce qui pour elle exprimait uniquement la volonté de Dieu, écrite dans une règle : « *Celle qu'un fondateur - ajoutait-elle -, comme un instrument dans les mains d'un artiste, trace dans ses lignes essentielle ; il doit et veut le faire avec la force avec laquelle une mère dit : "ceci est mon enfant".* »

*Et pour mieux connaître ces Statuts, pourrais-tu nous expliquer comment ils sont organisés ?*

### **Adriana Cosseddu**

A ce point, nous sommes invités à parcourir les pages des Statuts. Et nous sommes tout de suite frappés de trouver déjà, précisément dans le Préambule, les fondements qui y sont énoncés. Nous en citerons peut-être quelques-uns, afin de les faire encore plus nôtres. Tout d'abord, la « *charité mutuelle et constante* » ; la présence de Jésus dans la collectivité, donc jusqu'aux confins de la terre, sous toutes les latitudes ; c'est un amour qui ne mesure pas et porte en soi un secret qui est Jésus abandonné.

Et puis, les Aspects, qui sont les couleurs de notre vie. Et là, c'est très beau, parce qu'il m'est venu spontanément [l'idée] d'aller les relire un peu pour voir où j'en suis, pour comprendre comment vivre. Et j'ai redécouvert que les couleurs ne sont rien d'autre que des Paroles de l'Évangile, des Paroles à vivre. Et pas seulement dans leur dimension, disons, plus spirituelle, mais aussi dans leur capacité de générer une nouvelle culture. Pensons au rouge, la communion des biens : mise en œuvre, dit Chiara, elle génère et réalise la culture du *donner*. Donc notre vie génère la culture, elle devient culture.

Et puis, en continuant à les parcourir, nous trouvons la nature de l'Œuvre, la finalité, qui est le but général, donc la perfection de la charité, mais aussi le but spécifique, qui est l'unité : celle qui, à

l'article 8, apparaît comme le don que Jésus demande au Père ; ce n'est donc pas un automatisme dans notre vie, c'est un don que Dieu nous fait, mais c'est à nous d'en créer les conditions.

La réalité des Statuts continue encore à travers la partie qui concerne la structure, qui concerne la composition. Et là, c'est très beau parce que c'est toute la variété qu'il y a dans l'Œuvre. Et ensuite, la quatrième partie est consacrée au gouvernement, puis la vie des zones.

Puis il y a une autre partie - qui se situe à partir de la sixième partie - qui, d'une certaine manière, est comme un éventail qui déploie ce qui, dans les premières parties, constitue l'unité de l'Œuvre. Cette "*Œuvre une*" s'ouvre et ensuite nous trouvons alors les mouvements, nous trouvons les branches, puis nous trouvons les relations avec les différentes Églises, les différentes Communautés ecclésiales qui sont une partie vivante, qui vivent en communion avec nous dans l'Œuvre. Et puis il y a aussi les personnes d'autres religions, les personnes d'autres convictions. Jusqu'à arriver à la page qui concerne les relations avec l'Église (catholique). Car c'est dans l'Église que l'Œuvre a été approuvée et c'est à l'Église qu'elle doit répondre.

Que nous disent donc ces Statuts ? Tout nous parle de la dimension personnelle et communautaire de notre vie. Nous retrouvons les dialogues - nous le savons - les 5 dialogues à large rayonnement, l'imbrication des relations, comme je le disais. Et ici, il y a aussi une variété d'expression, car nous passons de la communion à la fraternité universelle, jusqu'à l'unité. Dernièrement, j'ai trouvé, vraiment, dans l'expérience que nous vivons ensemble dans la commission chargée d'étudier la révision des statuts, la possibilité de redécouvrir la beauté des Statuts. Et surtout, dans le fait de les relire ensemble, de les relire avec les autres membres de la commission.

Et là, c'est comme si Dieu lui-même m'expliquait quelque chose. D'une part, le fil d'or qui relie toutes ces normes entre elles. D'habitude il m'était peut-être arrivé de m'arrêter sur une norme ou sur l'autre ; pour le cinquième dialogue : allons voir comment c'est ; pour l'Ecole Abba : allons voir ce que dit Chiara... Mais pas ici.

Ici, c'est comme un chemin, pas après pas, où ce fil d'or relie toutes les parties des Statuts. Mais pas seulement. C'est comme une lumière qui s'allume sous chaque terme et on le sent chargé d'une signification précise. Et cette signification explique la signification d'un autre terme, d'une autre partie des statuts. Et alors, c'est comme si se composait une mosaïque.